

Paris, le 7 juillet 2011

Le SNSP alerte M. le Ministre de la Culture sur la situation qui se dégrade dans les DRAC.

Plusieurs des adhérents en région du SNSP –représentant des lieux, structures ou festivals– s'inquiètent sur les effets concrets de la RGPP dans les DRAC, avec des réductions drastiques d'emplois (fermeture de postes, mutations difficiles) créant des vagues de départs étourdissantes.

Il est notamment question de la gestion des postes de Drac-adjoint remis à la vacance, un mouvement précipité risquant d'engendrer un état de désorganisation qui retarderait ou compliquerait le suivi de dossiers importants voire urgents.

Redistribuer ici ou là le travail aux uns et aux autres ne constitue qu'un palliatif momentané qui n'empêche ni les dysfonctionnements de l'administration, ni le risque de mise en cause de projets souvent déjà fragiles, et qui conduit à une déstabilisation de la politique publique de la culture.

Le SNSP rappelle que les DRAC constituent le rouage essentiel pour ses adhérents d'une politique culturelle partenariale déconcentrée avec l'Etat et les Collectivités Territoriales, et qu'affaiblir, d'une manière ou d'une autre, ce service culturel de l'Etat revient à mettre en cause l'ensemble de la politique culturelle nationale.

C'est pourquoi le SNSP rejoint et appuie le mouvement de protestation des personnels des DRAC et demande au Ministre de la Culture et de la Communication de prendre toutes les mesures nécessaires et urgentes dans le souci de la continuité des projets mis en place dans les territoires.